

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Conseil D'Administration
Du Centre Intercommunal d'Action Sociale
du Pays de l'Aigle**

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
de l'ORNE

Séance du 02 décembre 2024.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	20
PRESENTS	11
VOTANTS	15

**DATE DE LA
CONVOCAION**

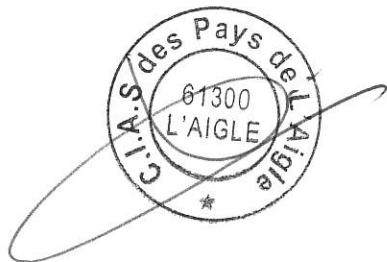
25/11/2024

OBJET

**Aides du CIAS dans le
cadre du partenariat FSL-
FAFI.**

Acte reçu en préfecture le
11 décembre 2024
Publié en ligne le
12 décembre 2024
Certifié exécutoire

La Vice-Présidente,
Nathalie LENÔTRE



L'an deux mil vingt-quatre, le deux décembre à dix-huit heures, les membres du Conseil d'Administration, légalement convoqués par lettre du vingt-cinq novembre se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, sous la présidence de Nathalie LENÔTRE.

Etaient présents : Alain BOUVIER, Isabelle CLOUCHÉ, Hugo DUPONT, Véronique HELLEUX, Liliane HUBERT, Elisabeth JOSSET, Paule KLYMKO, Nathalie LENÔTRE, Abdellah LHESSANI, Sylvie MOLERO, Sophie THERY.

Pouvoirs : Sylvie CHAUVEL-TREPIER donne pouvoir à Paule KLYMKO.
Fleur GOSSELIN donne pouvoir à Nathalie LENÔTRE.
Nadine PICHON donne pouvoir à Isabelle CLOUCHÉ.
Delphine PRIEUR donne pouvoir à Elisabeth JOSSET.

Absents excusés : Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Camille DAEL, Paule GOUIN, Fleur GOSSELIN, Nadine PICHON, Delphine PRIEUR, Jean SELLIER.

Absents : Christophe PAPILLON, Nathalie RIBAUT.

Madame la Vice-Présidente informe les membres de l'assemblée que dans le cadre du partenariat avec le Fonds d'Aides Financières Individuelles et plus particulièrement du FSL maintien des énergies, le CIAS par le biais de sa commission restreinte, a accordé des aides financières depuis le 21 mars 2024, pour un montant global de 1998 €, soit quatorze demandes au total. Cette aide est **sous réserve de l'accord du FAFI.**

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré :

- **DECIDE** d'accorder les aides financières selon le tableau ci-dessous.
- **DIT** que ces aides seront prélevées au budget en cours, à l'article 6562.

VOTE : UNANIMITE

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Au registre sont les signatures
Pour copie certifiée conforme

DEMANDEUR	VILLE	NATURE DE L'AIDE	DEMANDE	ACCORDEE
Famille S	Aube	Facture d'eau	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI
Famille T	L'Aigle	Dette d'électricité	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI
Famille U	Les Aspres	Dette d'électricité	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI
Famille V	Aube	Facture d'électricité	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI
Famille W	St Evroult NDB	Facture de gaz	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI
Famille X	Aube	Facture d'électricité	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI
Famille Y	L'Aigle	Facture d'électricité	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI
Famille Z	Crulai	Facture d'électricité	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI
Famille AA	L'Aigle	Facture d'électricité	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI
Famille AB	L'Aigle	Facture d'eau	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI
Famille AC	Rai	Facture électricité	48 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI
Famille AD	Irai	Facture d'électricité	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI
Famille AE	Bonsmoulins	Facture d'électricité	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI
Famille AF	St Sulpice sur Risle	Facture d'électricité	150 €	ACCORD SOUS RESERVE DU FAFI